MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

REPUBLIQUE TOGOLAISE Travail - Liberté - Patrie

OFFICE DU BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (O.B.T.S)

N° 3027/BTS201607

ATTESTATION D'ADMISSIBILITÉ BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS)

\$

Le Directeur de l'Office du Brevet de Technicien Supérieur atteste que

Monsieur MENSAH Adjé Bruno

Né le 06/10/1993 à Lomé (TOGO)

candidat à l'examen du

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS)

Filière: Développeur d'application

Session: Juil 2016

Jury N°: 29

N° table : 3697

est admissible aux épreuves écrites et est autorisé à présenter son mémoire en vue de son admission définitive

En foi de quoi, la présente Attestation d'admissibilité lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à LOME, le 11 Août 2016

Lalle Y. LARE
Maître de Conférence